

# **La lettre d'information du PEN Club français**

**N°26 – Mars 2020**



L'un des Centres du PEN International

Organisation mondiale d'Écrivains accréditée auprès de l'UNESCO

## **Sommaire**

<b>Éditorial – par Michèle Gautard</b>	<b>p. 2</b>
<b>À LA UNE – PEN International - Communiqués</b>	<b>p. 5</b>
<b>Actualité du PEN Club français</b>	<b>p. 12</b>
- Soirée du 25 février 2020 - <b>Yves Bergeret</b>	<b>p. 12</b>
- Soirée du 8 mars 2020 - <b>Cicatrisations</b>	<b>p. 16</b>
<b>Les membres du PEN Français publient</b>	<b>p. 22</b>
<b>PEN Club français : Adhésion</b>	<b>p. 23</b>

## ÉDITORIAL



*par Michèle Gautard*

Dans un contexte international où la liberté d'expression est de plus en plus menacée, où le nombre d'écrivains emprisonnés, torturés, assassinés va croissant, être membre du Pen Club est plus que jamais porteur de sens.

Lorsque l'on m'a sollicitée pour rejoindre le comité du Pen Club Français, s'engager un peu plus profondément allait soudainement de soi.

Parmi les différents comités en place, une voie s'est naturellement imposée... Rejoindre celui des écrivains en danger.

C'est alors que des mots me sont revenus. Oui, la plume est bien une arme que craignent les régimes autoritaires et les dictateurs. Mais si tout cela... une évidence ; lorsque l'on assiste à une première réunion, que des noms sont longuement égrenés et que s'incarnent leurs histoires, la plume dans la plaie devient très vite le vif du sujet.

La néophyte que je suis découvre l'ampleur du travail accompli, mais malheureusement tout celui qu'il reste à faire.

Si comme bon nombre, j'ai moi aussi trempé ma plume dans la plaie, ma première réunion au Pen Club m'en révèle toute l'impuissance solitaire. Ici, je fais connaissance avec la douleur du réel à grande échelle.

En écrivant cela, j'ai une pensée particulière pour Hashem Shaabani, le poète iranien condamné à mort par le régime d'Hassan Rouhani et pendu à l'âge de 33 ans en janvier 2014. Malgré les écrits et hommages rendus, mes mots étaient des cris posthumes... Des mots qui arrivaient trop tard.

Dans certains pays, lorsque l'encre coule, le sang coule aussitôt... Quand l'histoire de l'encre devient une douleur universelle, il faut faire l'inverse des tendances actuelles. Il faut faire tomber les murs, ouvrir les frontières qui séparent les hommes et s'ouvrir à l'international. Cet immense espace de tous les possibles qui fédère, rassemble et ensemence la beauté des cultures du monde.

Comme un écho, au moment où j'intègre l'équipe, le Pen Club Français reçoit dans ses locaux le Comité pour la Paix. Parmi les rencontres et réunions de travail avec les délégations venus de divers pays, une table ronde est organisée. On me demande d'en assurer la présentation. Là, les murs des prisons deviennent un visage, un nom, une histoire, une absence. Un grand, un immense silence... Je présente la « chaise vide ». Et après avoir fait la « rencontre » de Dawit Isaak, j'en deviens par la force du hasard... le « porte-voix ».

Qui est Dawit Isaak ?

- Dawit Isaak est un journaliste, dramaturge, écrivain suédois d'origine érythréenne. Après avoir fui la guerre en Érythrée, il se retrouve dans un camp de réfugiés en Suède et obtient la nationalité suédoise en 1992. Après l'indépendance de l'Érythrée, il retourne à Asmara où il se marie et fonde Setit, le premier journal indépendant de l'Érythrée. En 2001 un groupe de personnalités politiques critique la présidence du pays. Dawit Isaak mentionne ces critiques dans son journal. Le 23 septembre 2001, il est incarcéré sans procès avec d'autres journalistes. Nous n'avons pas de nouvelles depuis. De nombreux prix lui sont décernés, notamment « le prix de la plume d'or de la liberté » en 2011, « le prix mondial de la liberté de la presse » en 2017.

Nous n'avons plus aucune nouvelle de lui depuis 2001. 19 ans !! ... Ce chiffre résonne en moi comme une rafale de balles envoyées par le silence. Ces balles muettes ne tuent pas, mais elles font mal, très mal. Et le temps prend ici toute sa mesure et la force des mots toutes leurs fragilités face à d'autres armes... Celles qui tirent à balles réelles.

Lors de cette table ronde, le Pen Club Français a attiré l'attention du Pen International et des autres Pen présents sur l'histoire tragique de Dawit Isaak.

La petite goutte d'eau du colibri suinte sur le mur d'une lointaine prison dont on ne sait si elle peut encore sauver celui qui s'y trouve. Est-il encore vivant ? Survivant ? Nul ne sait !

Si passer de la plume solitaire à l'engagement collectif a un sens, mon premier regard de néophyte me donne l'envie d'ajouter... qu'en ces temps où nos démocraties sont menacées par la montée des populismes, que les écrivains et la liberté d'expression sont de plus en plus en danger, la voix du Pen Club Français doit plus que jamais résonner et s'ouvrir à l'international.

Les manifestations et salons littéraires, dont on m'a confié la coordination, sont des ponts qui relient, qu'il nous faut sans cesse occuper pour que les écrits et poèmes de ceux qui sont emprisonnés et réduits au silence puissent y être lus et retentir comme un cri de liberté universelle. Ces lieux de convergences sont des espaces dont le champ géographique doit sans cesse s'élargir.

Je sais que l'on ne peut pas changer le monde, mais nos voix unies peuvent ouvrir des brèches et je l'espère les portes de quelques cellules.

**Michèle Gautard**



**À la UNE**



## **Uganda: Academic, activist and poet Dr. Stella Nyanzi released; conviction quashed**

24 Fév 2020 | Communiqués PEN International, PEN International, Publications



London, 21 February 2020 – The decision of the High Court to overturn the conviction and sentence of academic, activist and writer Dr. Stella Nyanzi, is a reassuring sign of the just nature of Uganda's judicial system to recognise fair trial violations, said PEN International today, as it welcomed the ruling.

At a hearing at the High Court in Kololo on 20 February 2020, High Court judge Henry Peter Adonyo overturned Dr. Nyanzi's conviction and sentence, and called for her immediate release on the basis that the lower court did not have jurisdiction to try the case against her, and due to fair trial violations in relation to her right to a defense. He further noted that the prosecution failed to show evidence of the location of the device where the offence was committed. The court also dismissed the state's appeal on Dr. Nyanzi's acquittal on charges of offensive communication. Dr. Nyanzi was released the same day after she returned to Luzira prison to sign official release papers.

*'We are overjoyed that Dr. Nyanzi's conviction has been overturned and that she is now free, though she should never have been forced to spend the past 15 months in prison, all for a poem,'* said Jennifer Clement, President of PEN International. *"We welcome the court's decision and are delighted to see her reunited with her family at last."*

An outspoken activist, academic, and poet, Dr. Nyanzi was arrested in November 2018 after she posted a poem on her Facebook page that implied Uganda would be better off if the president had died at birth. She was remanded into custody in Luzira women's prison in November 2018 where she remained until her release. On 1 August 2019, she was convicted of cyber harassment, and acquitted of the charge of offensive communication. She was sentenced on 2 August to 18 months in prison. The state later appealed against her acquittal on the charge of offensive communication.

The American Bar Association Center for Human Rights, which monitored the trial, concluded that the proceedings were marred by fair trial violations, in particular, the failure to provide the defense with adequate time to call and present witnesses.

Dr Nyanzi is a fierce, public critic of Uganda's president and a practitioner of "radical rudeness", a traditional Ugandan strategy for unsettling the powerful through the tactical use of public insult. Her poems, which she writes mostly on social media, are laden with metaphor, often colourful and sometimes shocking.

PEN International and its Centres around the world have been campaigning for the release of Dr Nyanzi since her arrest in November 2018 as well as for the charges against her to be dropped in an earlier case from 2017. Her case was featured for PEN's Day of the Imprisoned Writer in November 2019 and she was awarded the Oxfam Novib/PEN International Award for Freedom of Expression in January 2020.

*"The High Court's quashing of the Buganda Road Chief Magistrate's conviction and sentencing of Dr. Stella Nyanzi over allegedly cyber-harassing President Yoweri Museveni is*

*a welcome development. It restores confidence in Uganda's judicial system as well as sending a strong message to people occupying powerful offices that they are not immune to public examination and criticism,"* said Dr Danson Kahyana, President, Ugandan PEN. *"But most importantly, it will boost the morale and confidence of those social media users who had been chilled into silence by the conviction and sentencing, to resume writing. Ugandan PEN congratulates Dr Nyanzi upon her release and thanks PEN International, PEN Centres and other individuals who supported her in one way or another in her quest for freedom."*

PEN continues to call for the Computer Misuse Act, under which Dr Nyanzi was convicted, to be amended in line with international standards, as in its current form it is overly broad, contravening international human rights norms that protect freedom of speech online, and has been used to silence legitimate dissent.

*For further information, please contact Lianna Merner at PEN International, Koops Mill, 162-164 Abbey Street, London, SE1 2AN, UK, Tel.: +44 (0) 20 7405 0338, Fax: +44 (0) 20 7405 0339, Email: [lianna.merner@pen-international.org](mailto:lianna.merner@pen-international.org)*



## Myanmar: Poet and PEN member facing imprisonment for defaming the military

Thursday 12 March 2020 - 12:10pm



Saw Wai | Used with permission

**PEN International is deeply concerned by the ongoing prosecution of poet and PEN member, Saw Wai, who stands accused of defaming the military under Section 505(a) of the Penal Code, after speaking at an event in Kaw Thauung township, in the Tanintharyi region of Southwestern Myanmar. If convicted, he could face up to two years in prison. PEN International believes that Saw Wai is being targeted solely for the peaceful exercise of his right to freedom of expression and calls for the charges against him to be dropped.**

### **TAKE ACTION**

**Please send appeals:**

- Calling on the Myanmar authorities to drop the charges laid against Saw Wai immediately and unconditionally;

- Calling for all laws that impose unlawful restrictions on the right to freedom of expression in Myanmar to be repealed or amended in line with international human rights standards;
- Urging the immediate ratification of international human rights treaties to which Myanmar is not yet a party, including the International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR).

**Send appeals to:****President**

U Win Myint  
President of the Republic of the Union of Myanmar  
President's Office  
Naypyitaw, Myanmar

**Chief Justice of the Union**

U Htun Htun Oo  
The Supreme Court of the Union  
Building 54,  
Naypyitaw,  
Myanmar  
Email: [scunion@mptmail.net.mm](mailto:scunion@mptmail.net.mm)

**Minister of Home Affairs**

Lt. Gen. Soe Htut  
Ministry of Home Affairs Office No. 10, Nay Pyi Taw  
Republic of the Union of Myanmar  
Fax: +95 67 412439  
Email: [mohamyanmar@gmail.com](mailto:mohamyanmar@gmail.com)

**Commander-in-Chief of Defense Services**

Senior General Min Aung Hlaing  
Naypyitaw, Myanmar  
Contact: <https://www.seniorgeneralminaugnhlaing.com.mm/en/contact/>

**Chairperson of the Myanmar National Human Rights Commission**

U Hla Myint  
No. 27, Pyay Road,  
Hlaing Township,  
Yangon, Myanmar Email: [info@mnhrc.org.mm](mailto:info@mnhrc.org.mm)

Send copies to the Embassy of Myanmar in your own country. Embassy addresses may be found here: <https://embassy.goabroad.com/embassies-of/myanmar>

Please reach out to your Ministry of Foreign Affairs and diplomatic representatives in Myanmar, calling on them to raise Saw Wai's case in bilateral fora.

*Please inform PEN International of any action you take and of any responses you receive.*

**\*\*\*\* Please contact us if you are considering taking action after 11 April 2020 \*\*\*\***

## **Publicity**

PEN members are encouraged to:

- Publish articles and opinion pieces in your national or local press highlighting the case of Saw Wai and freedom of expression in Myanmar;
- Share information about Saw Wai and your campaigning activities via social media;

Please keep PEN International informed of your activities.

## **Solidarity**

Solidarity is a key component of our campaign. Please send messages to: Emma Wadsworth-Jones [emma.wadsworth-jones@pen-international.org](mailto:emma.wadsworth-jones@pen-international.org)

Please do not use political symbols or send political content.

## **Background**

Saw Win, who uses the pen name Saw Wai, is a renowned Myanmar poet, writer and performance artist, and board member of PEN Myanmar.

On 17 October 2019, a lieutenant colonel in Kaw Thaug township, in the Tanintharyi region of Southwestern Myanmar, filed charges against Saw Wai, along with two other activists – one of whom is already serving a one-year prison term – alleging that they had violated Section 505(a) of the Penal Code, which prohibits the circulation of statements and reports with “intent to cause, or which is likely to cause, any officer, soldier, sailor or airman, in the Army, Navy or Air Force to mutiny or otherwise disregard or fail in his duty.”

The charges came after Saw Wai and his co-accused spoke during a rally in the township. According to PEN Myanmar, Saw Wai advocated in support of the Union of Myanmar Constitutional Amendment Joint Committee, which was formed in February 2019. Amnesty International has indicated that Saw Wai had recited a poem, asking the audience to chant “reject evil laws.”

According to reports, the Kawthaung Township Court accepted the military's case on 31 October 2019 and court proceedings began on 20 January 2020. A court in Tanintharyi region reportedly issued a warrant for Saw Wai's arrest after he failed to appear in court; he and his co-accused argued that they had not received a summons.

Saw Wai was granted bail on medical grounds at the subsequent hearing held on 3 February. At a hearing on 3 March, the court granted Saw Wai's request to move the location of proceedings to Dawei city, the capital of Tanintharyi region (only 621 kilometres from Yangon) from Kaw Thaug township (almost 1,300 kilometres from Yangon). The court agreed that he would not need to be present at every hearing. If convicted, he could face up to two years in prison.

Saw Wai has long advocated for freedom of expression in Myanmar. In 2008, he was awarded the Oxfam Novib/PEN Award for Freedom of Expression in recognition of his commitment despite the personal risks he faced. At the time of the award, he was serving a two-year prison sentence in connection with a poem critical of the authorities. Entitled, 'February the Fourteenth' and published in the Yangon-based weekly magazine *Love Journal*, Saw Wai's poem was shaped as a love poem which cryptically criticised the then head of Myanmar's ruling military junta, General Than Shwe. Saw Wai was released in May 2010, almost four months after the expiry of his two-year sentence.

### **Freedom of expression in Myanmar**

Over four years after Aung San Suu Kyi's National League for Democracy (NLD) government took power, little has been seen in terms of progress in instituting political reforms. The Myanmar military, known as the Tatmadaw, still holds considerable political sway despite the judgement of UN Fact-finding missions that they are responsible for grave human rights abuses. According to media reports, the number of attempts made by members of the military to sue individuals deemed to have defamed the military, particularly those supporting amendments to the Constitution, has risen since April 2019.

*For more information, please contact Emma Wadsworth-Jones, Asia Programme Coordinator, at PEN International, Koops Mill Mews, Unit A, 162-164 Abbey St, London, SE1 2AN, Tel. + 44 (0) 20 7405 0338, email: [emma.wadsworth-jones@pen-international.org](mailto:emma.wadsworth-jones@pen-international.org)*



**ACTUALITÉ du PEN Club français****Yves BERGERET**

*Plus nécessaire que jamais : écouter, dialoguer, accueillir l'étranger.*

*Compte rendu de la soirée*

*Yves BERGERET, invité du PEN CLUB français*

*Le 25 février 2020*

*La rencontre est dédiée à 5 Maliens qui viennent d'être tués dans leur village de la plaine malienne et se passe devant cinq photos, d'environ deux mètres de haut, représentant la falaise située au Mali où Yves Bergeret a séjourné plus de vingt fois sur une période de dix ans.*

Yves Bergeret n'est pas à l'aise lorsqu'on le présente selon des critères universitaires ou professionnels (agrégé de lettres classiques. - traducteur de nombreux auteurs, conservateur en chef à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, Paris et enseignant au Département d'arts plastiques de l'Université de Paris 1 - le site de la BNF recense une trentaine de publications sans compter les ouvrages qu'il a traduits de l'espagnol, du tchèque, de l'italien, du russe) et préfère annoncer que *son école, c'est la montagne*. Il ajoutera au cours de la soirée : *Mon espace et mon souffle sont ceux du vent qui vit dans la montagne, qui transforme la montagne, qui porte la montagne vers toujours autre chose qu'elle-même.*

Yves Bergeret ne veut pas non plus qu'on le définisse comme voyageur ; il redoute d'être comparé à un touriste. Ses rencontres avec des pays lointains, il les a faites à l'occasion de séjours parfois très longs. Ancien alpiniste, qui dort parfois en bordure de cratère d'un volcan, défini par l'un de ses commentateurs comme *lui-même migrant, incapable de rester en place*. On se pourrait se demander si un poète qui s'embarque si souvent pour des séjours lointains, a besoin de fuir quelque chose, mais dans le cas d'Yves Bergeret on peut avoir la conviction qu'il

ne s'agit pas de fuite, mais du besoin viscéral de rencontrer l'autre, de tisser, par la création, des liens avec des hommes qui ainsi deviennent ses frères. Son expérience au Mali lui a permis de rencontrer des êtres qui ne connaissent pas l'individualisme. C'était peut-être là son but : se fondre dans la communauté humaine.

Son blog (<https://carnetdelalangueespace>) est une source inépuisable sur son œuvre et sa démarche.

Lecteur permanent de René Char, il faisait toute sorte d'ascensions dans les Alpes ; il écrivait, et publiait des recueils de poèmes ; tous dans le souffle épique des paysages ouverts. Six mois après la mort de Char en février 1988 il part travailler à Prague. De 1990 à 2000, on le retrouve aux Antilles où la langue, grâce au créole et au métissage très fécond des archipels, renouvelle profondément la poésie. Il y a rencontré Césaire, et découvert l'œuvre fondamentale de Monchoachi, poète martiniquais. C'est alors qu'il a commencé à faire des installations de poèmes en espace.

*En début de soirée, il présente son œuvre **Carène** : poème en 5 actes. (2018 - édition bilingue en Italie par Alga editore ; traduction du poète Francesco Marotta)*

*Ce livre dit la nécessité que nous nous associons tous sur le grand chantier naval contemporain pour construire la carène du bateau ouvert à chacune et à chacun face aux prochaines et probables fortes tempêtes. Parmi les meilleurs charpentiers se trouvent les migrants de par leur courage héroïque, leur sens de la solidarité, leurs cultures orales d'une immense richesse.*

Il arrive une première fois en Sicile, en 1996, sous une pluie battante et en 2013 il y rencontre un migrant Malien qui l'avait lu et s'étonnait qu'on pût comprendre sa vie sans la connaître : leur dialogue ne peut alors que se prolonger sur le pouvoir du poème.

*Carène est une Odyssée contemporaine : de jeunes héros quasi anonymes partent en migration et, au prix d'une sorte inattendue de voyage initiatique redoublant d'épreuves féroces, apportent sur cette île à la porte de l'Europe asséchée une sève humaine, anthropologique, culturelle considérable. Pour aller sur scène le texte original de Carène s'abrège, des métaphores sortent du langage oral et entrent dans le langage gestuel, dans les mouvements de pantomime ou de chorégraphie du chœur constamment en scène, dans les manipulations des lumières et des accessoires ; durant les vingt tableaux de la pièce, chaque membre du chœur devient tour à tour tel ou tel protagoniste ; deux fois je monte en scène. La parole est de tous et de chacun et nul n'est propriétaire d'un personnage, d'un rôle, d'une formule verbale. Je rejoins la troupe pour les deux dernières semaines d'atelier théâtral et de répétitions.*

*Carène a été monté en entier en adaptation scénique plusieurs fois en Italie, également en lectures partielles avec acteurs et musiciens en France et en Italie. La prochaine aura lieu le **10 mars à Plaisir, dans le cadre des itinéraires poétiques de St-Quentin en Yvelines.***

**Yves Bergeret termine cette première partie par une très belle lecture de *Le Ruisseau incrustant*, dont voici un extrait :**

**Voici ce que cloué à sa terre lointaine / le chroniqueur nous dit. / Écoutez-le / car il taille sa pensée dans un matériau / qui entrerait bien dans la carène que nous élaborons**

\*

« Je suis esclave, dit-il. / Je ne sais même pas de quel maître. // Voyager m'est impossible, interdit, / Incongru. Je broute ma vie / autour de mon rocher.

(...)

**Je chante infatigable mon chant minéral / qui dans l'immense roche de ma mémoire / creuse toujours le lit du ruisseau incrustant / qui nous dessine une colonne vertébrale, / creuse colonne nous portant tous / vers l'utopique carène / dans le fonds de la mémoire, / dans le mouvant chaos salé. »**

Ensuite, il évoque assez brièvement les ateliers d'écriture qu'il a animés en 2018-2019 avec des élèves de 3<sup>e</sup> (Collège Ariane à Guyancourt) qui ont abouti à l'édition du livre : *Entrée en écriture*. Ce livre est composé selon les trois axes d'inspiration sur lesquels Yves Bergeret a fait travailler les élèves : Autour de *Retour au pays natal* d'Aimé Césaire, autour du film de Jean Rouch : *Bataille sur le grand fleuve – le Niger* -, autour de *Carène*, et en particulier sur le rêve d'Alaye (qui se situe au 3<sup>e</sup> acte, au milieu de l'œuvre).

En troisième partie Yves Bergeret remonte aux racines de ces œuvres : ses séjours au Mali qui ont permis l'édition bilingue – italien-français de son livre : *Le Trait qui nomme / Poèmes-peintures au Mali*. (2019).

Le livre commence comme s'il s'agissait d'un journal fourmillant d'échappées poétiques, mais il s'enrichit au fil des pages par de nombreuses réflexions, interrogations et juste avant les annexes on y découvre un chapitre passionnant répertoriant tout ce qu'il a appris quant aux pratiques, aux rites de l'ethnie des Dogon Toro Monu. Yves Bergeret termine son avant-propos par cet aphorisme : *Bâtis l'instable*, sa signature en quelque sorte qui représente un *programme de vie*.

En cherchant des *poseurs de signes* ne connaissant pas l'écriture, il découvre un village perché sur une falaise, dont certains habitants réalisaient des peintures sur les murs de leur maison, le plus souvent sur fond de damiers. Dans *Le trait qui nomme* Yves Bergeret relate l'acte de création qu'ils ont entrepris : lui, posant des mots (il pense *le poème en espace*, écrit que *le signe fonde l'espace*) et eux, réalisant l'œuvre plastique qu'ils désignent *écriture : l'homme de l'écrit fait œuvre de l'oralité*. On fait connaissance, au fil du récit avec les six peintres avec lesquels Yves Bergeret a réalisé ses peintures (acryliques) sur tissus (de grande taille, 1 m sur 2, voire beaucoup plus) sur la pierre ou le bois, parfois sur papier, à l'encre de Chine.

Yves Bergeret, parmi les actions qu'il a pu réaliser, évoque le financement – grâce aux interventions en France (conférences, installations des œuvres réalisées au Mali...) de certains équipements en particulier une sorte de barrage qui leur a permis de retenir l'eau plus longtemps – la période de sécheresse dure dix mois sur douze - et aider à la création d'une Maison des peintres, sur la falaise puis dans la plaine. Il est également le passeur de courriers entre des enfants de l'école malienne et des écoliers de Die.

Le livre regorge d'allusions au fait que la montagne est habitée par les esprits. En dépit de la présence de la religion musulmane en particulier depuis 1995, l'animisme est très présent.

L'existence des esprits est perceptible, dans le livre, par les effets sur les peintres (sous forme d'interdits, de malaises), esprits à qui la « nuit est dévolue » (il n'est pas question de peindre après la tombée du jour). Il est également mentionné qu'il existe des pierres mortelles, un ossuaire susceptible de transmettre des maladies terribles. Au sein du village, il existe un lieu interdit qu'Yves Bergeret compare à un trou noir.

Les femmes relativement peu présentes sinon par de brèves incursions ont une importance capitale, en particulier par leurs chants sacrés qui inaugurent les cérémonies rituelles.

**Il évoque ensuite Ogo ban de l'ethnie songhaï (Ogo = Chef, responsable des rites / ban = rouge) (cf. chapitre XI « Contrejour » - 15<sup>e</sup> séjour – 2005), personnalité qui suscite l'imagination et la création d'un mythe. Ce chef est tué par accident : blessé il se réfugie dans une grotte mais son corps ne sera jamais retrouvé – ce qui sans doute entretient le mystère.**

**C'est aussi dans ce chapitre qu'Yves Bergeret écrit une dizaine de pages de poèmes en prose d'une grande beauté, dans les deux parties nommées : *Paroles par la pluie et le vent*.**

**Yves Bergeret intervient actuellement dans le nord de l'Italie, en tant que co-directeur d'une thèse de Dario Lo Bello – chercheur à l'université d'architecture de Venise -, dirigée par la Professeure Serena Maffioletti. Le sujet de la thèse porte sur la conception et la réalisation d'un établissement thermal sur la côte nord de la Sicile, autour d'une source thermale connue dans l'Antiquité et à haute capacité curative. Le futur établissement thermal sera d'un type entièrement repensé par l'apport anthropologique et poétique dès le départ même de sa conception.**

**La rencontre se termine par cette citation : *Ogo ban vit sur un seuil. Il est lui-même un seuil.***

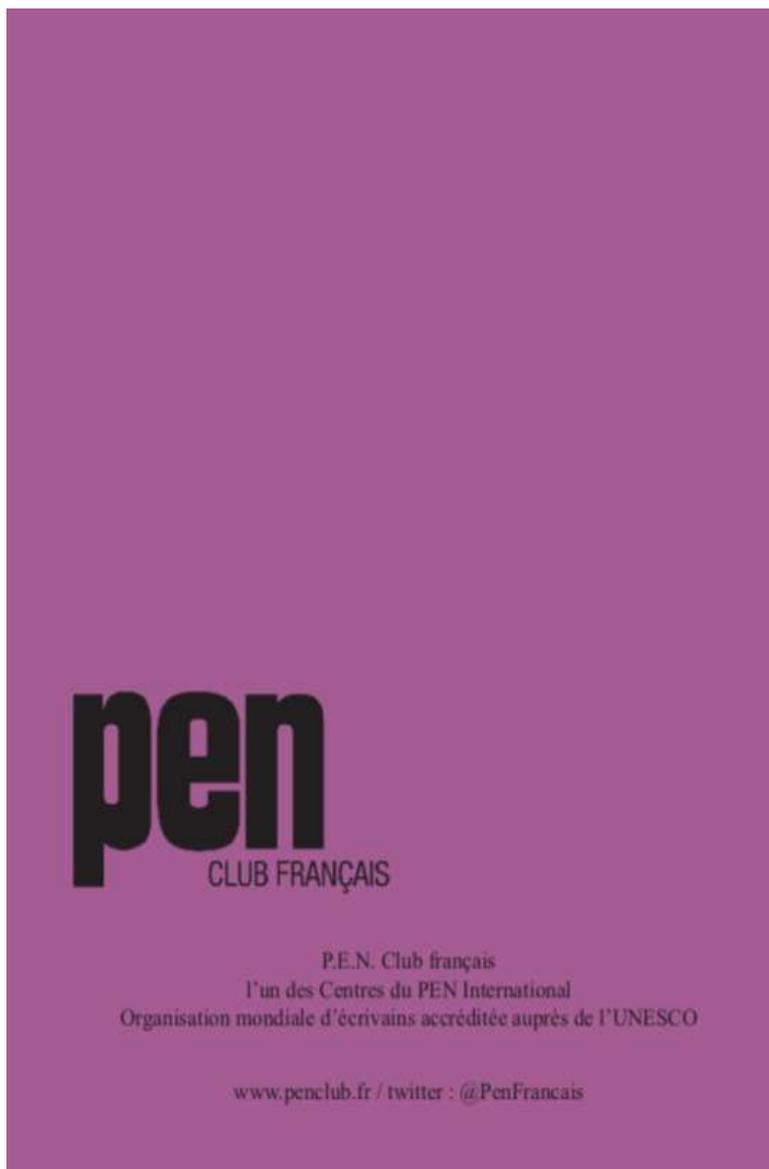
**Laurence Paton et Colette Klein**

# CICATRISATIONS

Le 8 mars 2020

A l'initiative du Comité des femmes écrivains

Du PEN Club français



**Emmanuel Pierrat**  
président du PEN Club français

et

le Comité des femmes écrivains  
du PEN Club français

ont le plaisir de vous convier  
à la rencontre poétique

## CICATRISATIONS

en présence de

**Nohad Salameh, Sophie Loizeau,  
Brigitte Gyr, Danielle Fournier  
et Christine Combescot**

rencontre animée par **Monique Calinon** et  
**Linda Maria Baros**

le dimanche 8 mars à 16h30

au siège du PEN Club français  
99, rue Olivier de Serres, 75015 Paris





*Par Monique Calinon  
(PEN Club français)*

## **Rencontre poétique organisée par le Comité des Femmes à l'occasion de la Journée internationale des Droits des Femmes**

Pour célébrer ce **8 mars 2020**, en ce printemps si proche, nous aurions beaucoup aimé placer en exergue « Poète, prends ton luth et me donne un baiser ; / La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore, / Le printemps naît ce soir ; les vents vont s'embraser ; / Et la bergeronnette, en attendant l'aurore / Aux premiers buissons verts commence à se poser. / Poète, prends ton luth, et me donne un baiser. » de Musset, dans sa *Nuit de Mai*. Mais au moment de nous rendre au Pen Club, ce fut bien plutôt pour nos courageux auditeurs et nos quatre invitées, **Brigitte Gyr, Sophie Loizeau, Danielle Fournier et Christine Combescot**, les mots de Charles d'Orléans, hélas grandement démentis, qui ont prévalu : « Le temps a laissé son manteau / De vent, de froidure et de pluye ».



*Linda Maria Baros, Sophie Loizeau, Brigitte Gyr, Danielle Fournier et Emmanuel Pierrat qui ouvre l'après-midi. Monique Calinon hors champ !*

Pourtant, en ces jours de frimas qui s'étirent et de cette ambiance « coronavirussienne » (nous le précisons pour les exégètes des archives du Pen Club français dans 100 ans, en 2121... !), quel beau moment de ferveur poétique et d'amitié nous avons partagé. Proposée cette année par **Linda Maria Baros et Monique Calinon**, la rencontre désirée pour le 8 mars même, a fait entendre trois voix de femmes poètes et une voix d'amatrice passionnée et récitante sur le thème bien de circonstance choisi par Linda Maria Baros, *Cicatrisations*.



*Brigitte Gyr et Danielle Fournier, deux des intervenantes de la soirée « Cicatrisations », accompagnées par Emmanuel Pierrat, Président du PEN Club français.*

**Blessures, mais aussi réparations de toute nature**, se rencontrent dans les divers recueils abordés : *Le vide notre demeure* (La rumeur libre, 2017) de Brigitte Gyr, à l'écriture si incisive, qui nous a accordé la confiance de nous révéler quelques passages d'un manuscrit prêt à éclore au titre sublime : *Le monde est un Hopper qui aurait mal tourné* ; Danielle Fournier, toute fraîche arrivée de Montréal, nous a lu « Abandons » (avec ce *s* en italique) (Tryptique, 2020) un texte qui reçoit déjà un très bel accueil outre-Atlantique ; puis ce fut Sophie Loizeau traçant un parcours très personnel dans *Caudal* (Flammarion, 2013) et *Les Loups* (José Corti, 2019) avec vigueur et humour ; enfin, Christine Combescot, notre si originale tisseuse de textes et diseuse - qui mena longtemps à la Maison de la Poésie un groupe où l'on s'attachait à mémoriser et à réciter la poésie - nous a fait rencontrer à nouveau ses chers Emilie Dickinson et René Char, sans oublier Andrée Chédid.



*Plusieurs intervenant.e.s participent à l'événement organisé par le PEN Club lors de la journée internationale des femmes qui compte avec la participation des invitées : Christine Combescot, Danielle Fournier, Brigitte Gyr, Sophie Loizeau et Nohad Salameh.*



*A gauche, Linda Maria Baros, l'une des animatrices de la soirée, suivie de Sophie Loizeau, Brigitte Gyr, Danielle Fournier et Emmanuel Pierrat*

**Linda Maria Baros**, quant à elle, en parfaite maîtresse de cérémonie, n'a pas négligé de nous happer par deux poèmes qu'elle a elle-même traduits, tirés de *L'Apocalypse selon Marta*, de Marta Petreu (Caractères, 2013).



*Christine Combescot et... René Char !*

Un petit goûter a achevé de tous nous réconforter et de nous rapprocher, comme il se doit au PEN. Et sieur Soleil revint...

*Monique Calinon*



*Accueilli au local du PEN Club français, le public de la rencontre poétique apprécie les interventions des participant.e.s.*



## Les membres du PEN Français publient

### ALHAU Max

- *Les mots en blanc*, photos de **Elena Peinado**, L'Herbe qui tremble éditeur, 14 euros.



**Présidents de P.E.N. Club français depuis sa création :**

**Anatole FRANCE** (1921-1924), Prix Nobel - **Paul VALÉRY** (1924-1934) - **Jules ROMAINS** (1934-1939) - **Jean SCHLUMBERGER** (1946-1951) - **André CHAMSON** (1951-1959) - **Yves GANDON** (1959-1971) - **Pierre EMMANUEL** (1973-1976) - **Georges-Emmanuel CLANCIER** (1976-1979) - **René TAVERNIER** (1979-1989) - **Solange FASQUELLE** (1990-1993) - **Jean ORIZET** (1993-1999) - **Jean BLOT** (1999-2005), Secrétaire *PEN CLUB International* (1981-1997) - **Sylvestre CLANCIER** (2005-2012) - **Jean-Luc DESPAX** (2012-2016) - **Sylvestre CLANCIER** (2016-2017).

**Comité exécutif :**

Président d'honneur : Sylvestre CLANCIER.

Président : Emmanuel PIERRAT.

Vice-présidents : Linda Maria BAROS, Jeanine BAUDE, Andreas BECKER, Malick DIARRA, Philippe PUJAS, Antoine SPIRE, Secrétariat Général : Jean LE BOËL. Trésorerie : Andreas Becker.

Autres membres du Comité, chargés de mission : Max ALHAU, Philippe BOURET, Fulvio CACCIA, Francis COFFINET, Jean-Noël CORDIER, Roció DURÁN-BARBA, David FERRÉ, Françoise LECLERC, Laurence PATON, Jacques PELLAS, Patrick TUDORET, YEKTA.

**EXTRAIT DE LA CHARTE**

Peut être admis comme membre du P.E.N. tout écrivain, éditeur et traducteur souscrivant à ces principes, quelles que soient sa nationalité, son origine ethnique, sa langue, sa couleur ou sa religion.

L'intégralité de la Charte est consultable en suivant ce lien : <https://www.penclub.fr/a-propos-de-nous/#charte>.

**DEMANDE D'ADHÉSION**

**Ne pas oublier de signer**

NOM et prénom :

PSEUDONYME en littérature :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone(s) :

Courriel :

Œuvres principales :

Collaborations éventuelles (*journaux et revues*) :

Autre profession :

Titres et qualités :

**DEMANDE D'ADHÉSION :**

**Le/La soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des principes figurant dans la CHARTE et s'engage à s'y conformer.**

**Date et signature**

Merci, après avoir rempli, daté et signé la demande d'adhésion, **de l'envoyer**, accompagnée, d'un chèque à l'ordre du P.E.N. Club français, d'un montant au choix de :

- **80 €** représentant le montant de l'adhésion annuelle de membre actif : 70 € et les frais de droits d'entrée : 10 €
- **Au-delà de 80€** : adhésion de membre donateur :
- **À partir de 300 €** : adhésion de membre bienfaiteur.

*Dans tous les cas, **somme déductible du revenu fiscal** (Organisme d'intérêt général)*

**P.E.N Club français**  
**99, rue Olivier de Serres – 75015 Paris – France**

(Métro : Porte de Versailles et T3a : Brassens)

Courriel : [jnfcjlb@nordnet.fr](mailto:jnfcjlb@nordnet.fr)

Site : [www.penclub.fr](http://www.penclub.fr)

